

TERRITOIRES

**Formation phyto
en Loire-Atlantique**
P. 08

ENJEUX

**Les éleveurs avicoles
dans l'enfer de l'épizootie**
P. 12

SPÉCIAL SIA

**L'agriculture en fête :
un salon capital**
P. 22

le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | MARS - AVRIL 2023

DOSSIER

Mal-être du monde agricole

La MSA au cœur du dispositif de prévention

P. 15



Les visages du mutualisme

Ils s'appellent Claude, Florian, Lydie, Nathalie, Pascale, Pierre, Sabine, Sylvain, Véronique et Vincent. Ils sont salariés, exploitants, employeurs, hommes et femmes, actifs ou retraités et tellement plus. Ils sont quelques-uns des visages des 13 760 délégués bénévoles, le cœur de notre régime, répartis aux côtés des salariés des caisses sur tout le territoire. Ils ont été mis à l'honneur sur le stand de la MSA installé pendant neuf jours au salon international de l'agriculture 2023. Si notre présence à ce grand rendez-vous de la fierté agricole est importante, la leur sur les territoires ruraux est essentielle. Ils ont chacun leur histoire, leurs motivations, leurs projets... mais un dénominateur commun : leur engagement. Ils incarnent notre modèle mutualiste, fondé sur les valeurs de solidarité, de responsabilité et de démocratie sociale. C'est aussi la force de ce système unique. Il permet aux 2,5 millions d'électeurs de se prononcer tous les cinq ans pour élire leurs représentants. Par leur action, ils sont irremplaçables auprès de nos adhérents à qui ils apportent au quotidien présence, soutien et animation des territoires. Une implication concrète à l'image de l'action commune organisée partout en France en octobre dernier, et à laquelle une nouvelle impulsion sera donnée cette année. Ils sont aussi de précieuses vigies pour déceler les difficultés de tous les jours dans leur environnement de proximité. Cette solidarité qui les anime est une des clefs de la résilience des populations agricoles. Elle ne doit cependant pas occulter le mal-être de certains de nos adhérents. Le dossier de ce magazine est consacré aux multiples réponses que notre régime apporte aux personnes en souffrance. Il met notamment en lumière l'action des sentinelles formées partout en France à la détection du risque suicidaire. Un réseau créé à l'initiative de la MSA et à l'intérieur duquel les délégués apportent leur précieuse connaissance des territoires, des hommes et des femmes qui y habitent, travaillent, élèvent des enfants ou prennent leur retraite, mais aussi parfois souffrent en silence. Cette colonne vertébrale de notre régime s'incarne dans les visages de Claude, Florian, Lydie, Nathalie, Pascale, Pierre, Sabine, Sylvain, Véronique, Vincent et dans celui de tant d'autres que je remercie pour leur engagement au nom de tous nos adhérents.

Pascal Cormery,
président de la MSA

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole - 19 rue de Paris - CS 50070-93013 Bobigny Cedex - Tél.: 01 41 63 77 77 - www.msa.fr - **Le Bimsa**: dépôt légal à parution - CPPAP:1026M05851 - ISSN:1298-9401 - **Directeur de la publication**: François-Emmanuel Blanc - **Comité d'orientation**: Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc; Didier Cuniac; Sabine Delbosc Naudan; Thierry Girard; Régis Jacobé; Bernard Simon - **Rédacteur en chef**: Alexandre Roger - **Rédacteur en chef adjoint**: Franck Rozé - **Secrétaire de rédaction**: Fatima Souab - **Rédacteurs**: Frédéric Fromentin; Marie Molinaro - **Maquettiste**: Delphine Levasseur - **Conception**: agence La Suite & Co - **Administration et abonnements**: tél.: 01 41 63 73 31 - **Abonnement 1 an**: 11,60€ - **Imprimeur**: Riccobono Imprimeurs - Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé - www.riccobono-imprimeurs.com - **Couverture**: © Shironosov/GettyImages/CCMSA Image - Édito: © Patrice Maurein/CCMSA Image

L'ACTU EN RÉGIONS

P. 03

L'ACTU DE L'INSTITUTION

P. 06

L'ACTU EN IMAGE

P. 07

TERRITOIRES

Lycéens ligériens
Les phytos, ce n'est pas automatique

P. 08

ENJEUX

Grippe aviaire
Les éleveurs avicoles dans l'enfer de l'épizootie

P. 12

DOSSIER

Mal-être du monde agricole
La MSA au cœur du dispositif de prévention



P. 15

RENCONTRES

L'agriculture en fête
Un salon capital

P. 22

Un enjeu majeur pour l'Institution

P. 24

EN PRATIQUE

GéoMSA

Les données locales à portée de clics

P. 26



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.



Vienne

Dentiste mobile

La MSA Poitou soutient le financement d'un bus de prévention dentaire itinérant qui circule depuis le début de l'année sur les routes de la Vienne. Une initiative portée par l'association aide odontologique de suivi itinérant des soins (Aosis) qui permet aux publics en situation de handicap, âgés et/ou précaires de bénéficier de soins dentaires. Ce bus est principalement animé par des dentistes à la retraite. Il a débuté ses vacances dans deux foyers d'accueil pour personnes handicapées.



© Aosis

87 000

C'est le nombre de femmes au régime agricole ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage en 2020. (- 10,2 % par rapport à l'année précédente due à la crise du Covid).

Aquitaine

Appels à projets aidants

Les MSA Gironde, Dordogne, Lot et Garonne et Sud Aquitaine et la Carsat Aquitaine lancent un appel à projets destiné à soutenir toute initiative envers les aidants familiaux. Plusieurs types d'initiatives peuvent être retenues : actions d'information ou de sensibilisation, formations, soutien psychologique, accompagnement, répit...

gironde.msa.fr/lfp/web/msa-gironde/attribuer-subventions



Pyrénées-Orientales

La MSA interlocutrice unique pour le RSA

Le mercredi 25 janvier, à la MSA de Perpignan, Julien Le Cozannet, directeur général de la MSA Grand Sud, et Rodrigue Furcy, préfet des Pyrénées-Orientales, ont signé une convention formalisant la nouvelle organisation de la gestion du revenu de solidarité active (RSA) dans le département. Le dispositif de recentralisation du RSA est mis en place à titre expérimental jusqu'à la fin de l'année 2026. Seule la Seine-Saint-Denis a déjà mené une telle expérimentation.

L'an passé, le conseil départemental des Pyrénées-Orientales a signé avec l'État une convention pour recentraliser le RSA. Sa gestion repasse du département à l'État. La caisse d'allocations familiales (CAF) et la MSA deviennent les seuls gestionnaires de cette prestation, rendant le système plus lisible. Le département peut ainsi concentrer ses efforts sur l'accompagnement au retour à l'emploi.



© MSA Grand Sud

Cette signature marque l'aboutissement d'une volonté forte de collaboration entre l'État, la MSA, la CAF et le département des Pyrénées-Orientales.

Autre avantage : grâce à son guichet unique, la MSA peut étudier la situation complète de l'adhérent et lui attribuer des droits connexes manquants.

En 2023, quatre départements sont candidats à la recentralisation du RSA : l'Ariège, la Guadeloupe, la Haute-Vienne et la Meurthe-et-Moselle.

Dordogne

Tronçonneuse : formation 100 % femmes



© MSA Dordogne, Lot et Garonne

La formation contribue à renforcer l'autonomie des participantes et leur confiance en leurs compétences.

À la demande d'un groupe de femmes désireuses de gagner en autonomie, une formation tronçonneuse exclusivement féminine a été organisée par la MSA Dordogne, Lot et Garonne en octobre 2022 pour la partie théorique. Elles se sont retrouvées le 2 février dernier

pour la partie pratique. Animée par un formateur bûcheron professionnel, elle a réuni huit agricultrices et salariées souhaitant se libérer de la dépendance d'un père, frère, mari ou voisin pour abattre des arbres ou dégager l'accès à un bâtiment suite à une tempête. La matinée de la première journée a été consacrée à un moment de réflexion sur la sécurité, abordant des sujets tels que le carburant de la tronçonneuse et le choix d'un pantalon anticoupeure. L'après-midi s'est déroulé en ateliers consacrés à l'entretien du matériel. La seconde journée a commencé par une épreuve de concours de bûcheronnage à Bassillac et Auberoche, une commune de Dordogne.

« À l'issue de la formation, l'une des participantes a abattu des arbres sur son exploitation. Le bois deviendra les éléments de charpente de son futur bâtiment. Une transformation qui a du sens pour elle en tant que cheffe d'entreprise », souligne Christine Dubon-Cazabat, la conseillère en prévention des risques professionnels, qui a transformé en réalité cette demande issue du terrain.

Alsace

Mes petits papiers

Afin de s'y retrouver dans les nombreuses démarches administratives, la MSA d'Alsace organise une session de quatre ateliers « Mes petits papiers » à Sélestat, du 5 avril au 3 mai, chaque mercredi de 13 h 30 à 16 h 30, dans les locaux de la MSA. Aides sociales, santé, famille, assurance, impôts, retraite... Ces séances visent à favoriser l'autonomie dans les diverses tâches. Gratuit et sur inscription auprès de Bertrand Nivet (nivet.bertrand@alsace.msa.fr, 03 68 00 76 85) ou Angélique Bressan (bressan.angelique@alsace.msa.fr, 03 68 09 79 72). Une séance bilan aura lieu le 16 juin.

Alpes-Maritimes

Accompagner les familles



© DR

Le 26 janvier, la MSA Provence Azur a signé le nouveau schéma départemental des services aux familles des Alpes-Maritimes avec la préfecture, le département et la CAF. Cette feuille de route stratégique évalue l'offre et les besoins territoriaux, et définit les actions à mettre en œuvre pour la période 2022-2026 sur les thématiques de la petite enfance, la parentalité, la jeunesse et l'animation de la vie sociale. Elle répond à trois enjeux nationaux : lutter contre les inégalités sociales et territoriales, développer et assurer la pérennité de l'offre d'accueil et de services, accompagner les familles. La MSA souhaite notamment aider au développement d'une politique répondant aux besoins des familles dans les zones rurales du département.



© MSA Midi-Pyrénées Nord

Objectif de la réunion : apporter une réponse aux interrogations des futurs parents.

Aveyron

À petits pas vers la naissance

Le 17 février, une dizaine de personnes a participé à la réunion d'information « À petits pas vers la naissance » au lieu d'accueil enfants-parents La Passerelle de Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron. Lancée en 2015, cette action multi-partenaire, portée par le centre social et la maternité du centre hospitalier de la commune, le conseil départemental, la MSA Midi-Pyrénées Nord, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM 12), le réseau des parents et la CAF 12, a pour objectif d'apporter une réponse collective aux interrogations des futurs parents et de les accompagner pour l'arrivée de leur enfant. Suivi médical, bien-être, vie de famille, démarches

administratives, droits, modes de garde... les rencontres, une par trimestre, sont animées par des professionnels (puéricultrices, sage-femmes, conseillères en économie sociale et solidaire, assistantes sociales...). Prochains rendez-vous les 12 mai et 13 octobre, ainsi que le 20 juin à 20 h 30 au théâtre de Villefranche-de-Rouergue pour une soirée spectacle humoristique avec *Pères indignes* de la compagnie Happi. Trois vidéos réalisées pendant le Covid complètent le dispositif.

Sur le web
mpn.msa.fr/lfp/web/msa-midi-pyrenees-nord/a-petits-pas-vers-la-naissance



Ardennes

Conduite en sécurité

Afin de prévenir les accidents et respecter la réglementation, le service de prévention des risques professionnels de la MSA Marne Ardennes Meuse organise depuis dix-huit ans des sessions de formation au certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces) dans le département des Ardennes. Comme à Poix-Terron, du 27 février au 2 mars, ces ateliers permettent de préparer l'épreuve d'évaluation des connaissances et des savoir-faire à la conduite d'un chariot de levage télescopique, afin d'accompagner les employeurs pour délivrer l'autorisation de conduite obligatoire sur ces machines. Étude d'accidents, livret du conducteur, conduite en situation réelle de travail... pendant quatre jours, les salariés agricoles peuvent évaluer et modifier



© MSA Marne Ardennes Meuse

Principal objectif de la formation : la prévention.

leurs habitudes et pratiques afin de prévenir les incidents et les accidents graves occasionnés par les engins de levage. L'organisation alliant formateur Caces et conseiller en prévention permet de coller le plus possible avec la réalité des chantiers agricoles.

Perpignan**medFEL**

Du 26/04 au 27/04

La filière fruits et légumes se réunit en Occitanie au parc des expositions de Perpignan. Au programme : échanges et rencontre avec 230 exposants, et 25 conférences et tables rondes. www.medfel.com

Ville-sur-Yron**Caméras des Champs**

Du 04/05 au 07/05



La 24^e édition du festival international du film documentaire sur la ruralité se tient à Ville-sur-Yron, en Meurthe-et-Moselle. Il a pour thème l'impact du dérèglement climatique sur la vie des ruraux. cameradeschamps.fr

Paris**Préventica**

Du 23/05 au 25/05

Pour sa 4^e édition parisienne, le salon de l'innovation en santé, sécurité et qualité de vie au travail se tient Porte de Versailles. Il réunit 500 exposants, 160 conférences et 15 000 participants. www.preventica.com

Évellys**MécaÉlevage**

Le 25/05

L'événement annuel des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) de l'Ouest, qui associe ateliers techniques, démonstrations de machines et forum-débat se tient à Évellys (Naizin) dans le Morbihan. www.mecaelevage.cuma.fr



© Téo Lannié/CCMSA Image

L'expérimentation sur l'obésité infantile, démarrée en janvier, concerne tous les habitants du Lot et des départements limitrophes.

Lot

Prévenir l'obésité infantile

Soutenue dans le cadre de l'appel à projets national MSA Coup de pouce prévention 2022, une expérimentation sur la prévention de l'obésité infantile a démarré en janvier avec l'hôpital de Gourdon, dans le Lot. Sur ce territoire rural de Quercy-Bouriane, le taux de prévalence de cette problématique en grande section de maternelle est supérieur à la moyenne régionale. Le premier centre spécialisé en obésité de l'enfant se situe à Toulouse, à 1 h 30 de route. Suivi par les sages femmes et le Dr Thierry Lecine, pédiatre du centre périnatal de proximité, les diététiciennes et l'équipe de prévention

éducation et promotion de la santé du centre hospitalier mais aussi l'infirmière puéricultrice et la psychologue de la protection maternelle et infantile de Gourdon le programme « Du ventre de maman à l'assiette de bébé » accompagne les parents depuis la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant afin de sensibiliser et prévenir l'apparition et l'installation du surpoids. Outre les entretiens de suivi et des consultations nutritionnelles en cas de besoins spécifiques, tels que l'allaitement, la diversification alimentaire ou les allergies, des ateliers « l'assiette de bébé » ont lieu une fois par mois.

Gers

Fablab itinérant



© MSA Midi-Pyrénées Sud

L'équipe lauréate pour son projet de fablab itinérant remporte un prix de 62 973 € remis par Régis Marriat, élu MSA.

Le 14 février, la MSA Midi-Pyrénées Sud et la communauté de commune Lomagne Gersoise, lauréate de l'appel à projets Grandir en milieu rural 2022 sur le thème « numérique et mobilité », ont signé une convention d'engagement pour le déploiement d'un fablab (laboratoire

d'innovation) mobile. Un projet de soutien à la parentalité au plus près des familles qui est financé à 70 % par la MSA. Ce laboratoire de fabrication est un lieu de découverte et de partage où chacun pourra venir imaginer, fabriquer, réparer ou personnaliser un objet en utilisant des équipements innovants. Objectifs : réduire la fracture numérique, mettre la famille au centre du projet, valoriser les compétences parentales et la place de l'enfant dans le territoire, informer sur l'accompagnement au numérique et au soutien à la parentalité. Des agents sillonneront les routes avec des outils faciles à prendre en main tels qu'une découpeuse laser, une imprimante 3D, une brodeuse... et tout un programme d'animations. Les premiers ateliers démarreront en fin d'année.

Emploi : miser sur le potentiel humain

À l'occasion du Salon de l'agriculture, la MSA et la fédération française des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq) ont signé une convention dans le cadre d'un partenariat national en présence de Francis Levy, secrétaire général de la structure qui facilite l'insertion et la qualification de publics prioritaires et fragiles dans des entreprises agricoles, et de Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.



Les MFR s'engagent à promouvoir les offres de postes d'alternants de la MSA au sein de son réseau.

200

Marpa célébrées le 28 février lors du Salon de l'agriculture en présence de Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. La 200^e résidence autonomie se situe à Préfailles, en Loire-Atlantique.

Territoires en action

La cinquième saison de l'appel à projets Territoires en action de Solidel (réseau pour l'inclusion des personnes en situation de handicap) et du groupe Agrica est lancée. Il accompagne les initiatives originales ou expérimentales répondant aux besoins des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans quatre catégories : emploi, santé et bien-être, avancée en âge, cadre de vie. Dépôt des candidatures jusqu'au 2 juin.

solidel.fr/appeles-a-projets/appele-a-projets-territoires-en-action/



Consolider les liens avec les MFR

La MSA et l'union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) ont signé deux conventions de partenariats au Salon de l'agriculture, rapprochant encore un peu plus les deux partenaires historiques.

Renouvelée tous les quatre ans, une convention nationale d'objectifs de prévention a été signée afin de promouvoir une politique de prévention des risques professionnels pour les salariés de la branche. Cet engagement permet aux

employeurs de bénéficier d'une avance financière pour investir afin de prévenir accidents du travail et maladies professionnelles et impulse un programme d'actions déclinés au niveau local.

D'autre part un contrat-cadre de partenariat a été conclu pour favoriser l'apprentissage. La MSA s'engage notamment à développer une relation privilégiée avec les associations du réseau MFR en étudiant l'adéquation de ses besoins avec les profils d'alternants proposés.

Soutenir les salariés aidants



Bulle d'air compte aujourd'hui 15 services dans une vingtaine de départements.

Le 28 février, un temps d'échange sur la prise en compte des salariés aidants dans les entreprises s'est tenu sur le stand de la MSA lors du Salon de l'agriculture avec Bulle d'air, ce service de répit à domicile qui permet aux aidants de personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap de souffler. Près de 60 %

d'entre eux sont salariés, c'est pourquoi la structure souhaite renforcer son action auprès d'eux. Elle peut en effet être amenée à épauler une entreprise, comme elle l'a fait dans l'Oise avec une grande société qui souhaitait soutenir un salarié aidant à mettre en place un relayage à domicile de nuit pour son épouse. Bulle d'air s'associe par ailleurs à l'association Handéo qui accompagne les salariés aidants et les entreprises engagées à travers le label Cap'Handéo.

Bulle d'air, qui compte aujourd'hui 15 services dans une vingtaine de départements, continue son déploiement pour apporter une réponse sur les territoires avec le lancement de son appel à projets « Objectif bulle d'air 4 ». Le but est d'accompagner sur la période 2023-2026 la création de sept nouvelles structures ainsi que la labellisation de cinq autres déjà existantes.

Salon de l'agriculture (Paris) | 4 mars

APJ 2023 : des jeunes toujours plus engagés

Parmi la moisson d'initiatives récompensées par le jury du concours national de l'appel à projets jeunes (APJ), deux d'entre elles se positionnent à la première place. Dans la catégorie des 18-22 ans : une série d'actions visant à sensibiliser les jeunes aux phobies envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans (LGBT) et à promouvoir la lutte contre toutes les discriminations (MSA Marne Ardenne Meuse). Dans la catégorie des 13-17 ans : à Talizat (Cantal), des ados retracent l'histoire de leur commune à travers une exposition en recherchant dans les archives et en menant des interviews de personnes âgées du cru (MSA Auvergne). Certains projets seront traités dans les prochains numéros du *Bimsa*.



Les élèves du lycée Saint-Clair-Blain-Derval ont suivi trois jours de sensibilisation aux risques phytosanitaires : cours sur les sols et les cultures en classe, dans les champs et en ateliers.

Lycéens ligériens

Les phytos, ce n'est pas automatique

Apprendre de façon décontractée, c'est le pari de la journée de prévention aux risques des produits phytosanitaires qui s'est déroulée le mercredi 11 janvier au lycée professionnel agricole Saint-Clair-Blain-Derval, en Loire-Atlantique. Organisée par Contrat de solutions, une association qui rassemble 45 partenaires dont la MSA, elle a pris la forme de plusieurs ateliers ludiques et pédagogiques destinés à deux classes de terminales et deux de premières bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole et agroéquipement.

3 000 décès
par cancer des poumons chaque
année en France sont causés
par les radons, des gaz radioactifs
d'origine naturelle qui sortent
des massifs granitiques.



« Dans une exploitation agricole, il y a toute une série de produits qui relèvent de la chimie : l'essence pour le motoculteur, par exemple, contient du benzène. On trouve des produits étiquetés qui vont du lave-verre à la graisse. Il faut avoir des réflexes quand on les utilise. Aujourd'hui, nous évoquons plus spécifiquement les phytosanitaires. » Gérard Bernadac, médecin en charge du risque chimique à la MSA, s'exprime devant un groupe d'élèves de terminale et de première dans une salle de classe du lycée Saint-Clair spécialisé dans l'agriculture et dans les métiers des services à la personne en ce mercredi 11 janvier. L'intervention n'est pas le début d'une conférence ni un cours particulier mais l'entame d'un quiz qu'il coanime avec sa collègue conseillère en prévention à la MSA Loire-Atlantique – Vendée, Élisabeth Deshayes, à l'occasion d'une journée consacrée à la prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. L'événement est organisé par l'association Contrat de solutions dont la vocation est de proposer des alternatives aux pesticides en identifiant des techniques existantes. À sa tête pour l'animer, Clotilde Bois-Marchand, cheffe de projet déploiement. Elle a concocté les sept ateliers proposés aux élèves (voir encadré p. 10).

Des ateliers participatifs

Le jeu en ligne, qui mobilise l'usage du téléphone portable, fait partie de six autres animations qui abordent chacune à leur façon un ou plusieurs aspects de la question des phytosanitaires. Il y a notamment un escape game digital, la présentation de l'outil Easyconnect qui permet le transfert fermé de produits dans le pulvérisateur, sans contact avec l'opérateur ni l'environnement, et celle d'Adivalor, une filière spécialisée dans le recyclage des bidons et des sacs d'engrais en plastique. Tous ont lieu au même moment. De 10 à 16 heures, les terminales et premières bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole et agroéquipement de quatre classes, répartis en six groupes, ont tourné sur chaque atelier.

La manifestation a clos la microformation Certiphyto que l'établissement a proposée à ses élèves dès le lundi. « Au cours de la première journée, nous leur avons présenté la réglementation d'utilisation des produits phytosanitaires, celle de leur stockage, les conditions de transports ainsi que les enjeux pour la santé et l'environnement, précise Baptiste Victor, professeur en biologie, écologie et agronomie. Le deuxième jour a mis en lumière le fonctionnement du pulvérisateur, la gestion du local phytosanitaire. Il a dévoilé aussi les leviers agronomiques existant comme



© Alexandre Roger/Le Bimsa

Gérard Bernadac, médecin conseiller technique national chargé du risque chimique à la MSA.



Mieux vaut partir sur des concepts simples pour permettre à l'agriculteur ou l'élève de réfléchir.

L'idée est de faire passer des messages plutôt que des consignes. Il faut apprendre aux agriculteurs et aux jeunes à réfléchir sur la manière dont ils doivent gérer le risque. Cet objectif a été atteint. Les adolescents avaient une connaissance de base que certains travailleurs agricoles non formés ou formés sur le tas n'ont pas. Ils ont eu des cours et ont une perception parcellaire mais largement suffisante pour démarrer un processus de gestion de la prévention. Ils sont en recherche d'informations factuelles. Peut-être est-ce parce que ce sont des enfants d'agriculteurs. En tout cas, ils ont participé activement. Ils étaient ouverts. Avec Élisabeth, nous avons travaillé le quiz en ligne. Le but de ce jeu était qu'il réponde à la question sur la problématique, mais en plus qu'on puisse se saisir au bond de questions plus larges sur cette thématique (environnement, confrontation avec le riverain...). Notre message est de dire que les pesticides sont à l'image des autres produits chimiques. Ils présentent un certain danger. Mais le risque, lié aux circonstances d'application, est maîtrisable pour peu qu'on ait un environnement parfaitement adapté à la situation et quelques réflexes en lien avec son comportement et son hygiène associés. S'ils ont simplement retenu qu'il faudrait s'entourer d'une bonne technicité d'application pour se protéger, c'est déjà une bonne chose.



Lors de la session Certiphyto, Rémi Hué, enseignant machinisme agricole et youtubeur (@RHPPASSION), explique les fonctionnalités d'un pulvérisateur dernier cri (le Fendt Rogator série 600 nouvelle génération). L'engin de taille XXL n'est pas encore sur le marché.



© Fatima Souab/Le Bimsa

Créateurs de solutions



© Fatima Souab/Le Bimsa

Clotilde Bois-Marchand (à gauche sur la photo), chargée de projet déploiement à l'association Contrats et solutions et Maria Feghali, chargée de mission sur le risque chimique à la CCMSA, ont animé un escape game autour de la lecture des étiquettes des produits, de l'organisation d'un local ou encore des recommandations à suivre en termes d'hygiène.

Succès des journées de prévention en milieu scolaire oblige, l'association Contrat de solutions va renouveler l'opération à compter de l'automne prochain. *« On en ressort hyper contents. Des lycées nous ont contactés pour bénéficier de ce genre de journées, s'enthousiasme Clotilde Bois-Marchand, cheffe de projet déploiement qui coordonne les manifestations en région. La direction générale de l'enseignement et de la recherche nous a invités à venir présenter l'escape game que j'ai proposé avec Maria Feghali au lycée de Derval lors de leur séminaire annuel. L'événement rassemble tous les référents en santé et sécurité au travail de la direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt. Il est prévu en mai prochain à Toulouse. »* Entre septembre 2022 et la fin du mois de janvier 2023, six journées

ont mobilisé milieu scolaire et acteurs du monde agricole autour des bonnes pratiques à adopter face aux risques phytosanitaires. Bilan de la campagne : plus de 500 jeunes et 140 professionnels ont été sensibilisés. La MSA, partenaire de cette association créée en 2019, apporte son expertise en matière de prévention en santé et sécurité au travail. L'ambition de Contrat de solutions, à en croire la cheffe de projet est de *« travailler collectivement sur les solutions permettant de réduire les utilisations et les impacts des phytosanitaires. Cela va plus largement que la thématique de la prévention. Il y a un travail de rédaction de fiches coécrites avec des représentants d'instituts techniques de la recherche autour des solutions en génétique, de biocontrôle, d'agroéquipements. »* Celles-ci sont mises à disposition sur le site de l'association : contratsolutions.fr.

4



c'est le nombre de fermes expérimentales en Pays de la Loire.



alternative à l'utilisation des produits et à la recrudescence des adventices [mauvaises herbes, NDLR]. » Pour rappel, le Certiphyto s'adresse aux personnes qui achètent ou utilisent ces produits dans leur travail. En l'obtenant, ils sont autorisés à le faire. Le baccalauréat que ces futurs professionnels du monde agricole préparent va leur permettre d'obtenir ce sésame en tant qu'utilisateur. Lorsque les élèves jouent au quiz animé par Élisabeth Deshayes et Gérard Bernadac, ils ne sont guère désarçonnés par les questions. Normal, ils ont déjà eu l'occasion d'aborder pas mal de sujets. Mercredi, c'était un peu comme des révisions. Et une récréation.

Ferme expérimentale de Derval

La veille, sous de la bruine intermittente et un ciel gris, Baptiste Victor était à pied d'œuvre sur une parcelle de la ferme expérimentale de Derval de 100 hectares, pour tout leur expliquer sur la notion de désherbage et des adventices. Au côté de Bruno Couilleau, référent culture à la ferme⁽¹⁾, il rappelle un principe que tout agriculteur se doit de mettre en place en priorité : une stratégie de désherbage. Le maître-mot de l'activité doit être l'anticipation. Anticiper non seulement la culture mais aussi les techniques. « Le but, précise Baptiste Victor, est de leur montrer comment désherber en mobilisant d'abord des leviers agronomiques et leur apprendre à reconnaître les adventices, afin de pouvoir ensuite les identifier sur le terrain. Avant tout, il s'agit de réfléchir à une solution agronomique, telle que les rotations, les faux semis ou les différents types d'utilisation de matériel : le labour, le déchaumage. Bruno Couilleau le rappelle : « Le chimique ne vient pas en premier mais en dernier recours. Ce n'est pas la panacée. Il faut apprendre à repérer très tôt les adventices pour intervenir à temps. Dans votre tête, lance-t-il aux élèves, vous devez avoir auparavant tout organisé dans vos pratiques. »

Le savoir agronomique offre des solutions que les produits ne sont parfois même plus capables d'apporter. Ainsi en va-t-il du problème du ray-grass sur blé, une plante qui pousse en touffe, évoque Bruno Couilleau. « C'est l'actualité du désherbage, révèle-t-il. On est très embêté dans le secteur par cette plante qui résiste aux produits chimiques. Le levier : c'est de régulièrement dans une parcelle prendre la charrue et les enfouir. Vous laissez reposer pendant au moins deux ans. La quantité de semences des mauvaises herbes va se réduire naturellement. » Le discours en agronomie tient en quelques mots : apprenez à anticiper. L'utilisation des produits phytosanitaires, c'est comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique. Avant, il faut connaître son sol, ses cultures, les parasites, les saisons et sa planète. Bref, son métier.

■ Fatima Souab

(1) : derval.fr/fr/information/96981/ferme-experimentale.



© DR

Élisabeth Deshayes, conseillère en prévention des risques professionnels à la MSA Loire-Atlantique – Vendée.



Nous sommes quatre conseillers répartis sur le département de Loire-Atlantique.

Les établissements d'enseignement agricole restent une cible prioritaire de la prévention en santé et sécurité au travail car nous avons conscience que plus nous faisons de la prévention auprès des jeunes, plus nous aurons préparé de futurs acteurs. Cependant depuis quelques années nous ne menons plus d'actions en face-à-face sauf dans le cadre de cette journée où nous intervenons sous le format d'ateliers. Nous le faisons sur le risque chimique, sur la sécurité routière ou sur le risque machine. Nous mettons plutôt l'accent sur la formation des professeurs. Ma collègue, référente sur le sujet, développe des actions à destination des enseignants pour les former à la prévention des risques afin qu'ils jouent ensuite un rôle de relais auprès des élèves et des lycées agricoles. L'important pour moi, c'est que les utilisateurs soient conscients des risques. Bien connaître les produits, les étiqueter, savoir les utiliser, les stocker : c'est le grand message de prévention avant même de passer au volet équipement de protection professionnelle. Cette étape-là est primordiale. Le quiz en ligne de Kahoot !, une plate-forme d'apprentissage par le jeu, fonctionne très bien auprès des jeunes. Ils sont sur téléphone portable. Ils se plaisent à se challenger. Il n'y a pas que les réponses aux questions qui comptent. Il faut être plus rapide que son voisin. Dans nos interventions, nous cherchons toujours à nous adapter à notre public : trouver des thèmes, des manières de les aborder pour que le message passe ou reste. La dimension ludique et pédagogique est efficace.



© Benoit Lemaître

Grippe aviaire

Les éleveurs avicoles dans l'enfer de l'épizootie

Plus de 4,6 millions de volailles ont été euthanasiées en France depuis l'été 2022. Benoit Lemaître, 35 ans, éleveur de canards reproducteurs à Neuvy-en-Mauges, au cœur du Maine-et-Loire, est impacté une nouvelle fois par la grippe aviaire, une maladie animale virale très contagieuse qui provoque la mort des oiseaux. Le virus a continué à circuler dans la faune sauvage après la saison 2021-2022. Pour la première fois, il n'y a pas eu de séparation entre deux vagues d'épidémie, au grand désarroi des professionnels. Comme ses collègues, le jeune Neuvillois n'entrevoit le bout du tunnel qu'avec la mise au point d'un vaccin pour les bêtes.

Quatre bâtiments vides, plongés dans un silence assourdissant. À Neuvy-en-Mauges, dans le département de Maine-et-Loire, Benoit Lemaître, 35 ans, éleveur de futurs canards reproducteurs, doit se résoudre chaque matin à ne plus entendre aucun bruit provenir de son site. L'élevage est à l'arrêt complet depuis le 18 octobre 2022. Les 17 000 futurs canards qui emplissent habituellement les lieux de leurs cris n'y cancanent plus. Infectés par l'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1), ils ont été euthanasiés après le passage des services vétérinaires et sanitaires. Une mesure qui suit le principe de précaution en vigueur sur le territoire, en zone de contrôle temporaire dès la fin du mois de septembre 2022 [cf. l'arrêté de la direction départementale de la protection des populations n° 2022-1061] après la survenue de cas de contamination dans les environs (voir ci-contre « Les mesures applicables en cas de foyers »). L'abattage est la seule solution mobilisée pour enrayer la diffusion en France du virus qui décime les élevages de volailles et de canards depuis le mois d'août dernier, avec un bilan qui dépasse aujourd'hui les 4,6 millions de bêtes abattues. Ni les confinements, ni la biosécurité (mise à l'abri obligatoire des volailles selon le niveau de risque du

virus) déployés par les éleveurs pour faire échec à l'épizootie n'ont empêché quoi que ce soit. La faune sauvage n'est pas épargnée par le fléau. Comme dans le Sud-Ouest et en ce moment en Bretagne, le virus a déferlé en Pays-de-Loire, tel un rouleau compresseur, contaminant depuis l'automne les zones où se trouvent les principaux élevages avicoles. À la date du 22 février, la région concentre plus de la moitié des 306 foyers en élevage détectés sur tout le territoire national depuis le 1^{er} août dernier.

L'espoir d'un vaccin

« Quand on voit les symptômes arriver, on est découragé et sidéré par la situation. On peut faire tout ce qu'on veut, on est impuissant contre ce virus. C'est démoralisant. » Le seul espoir de Benoit Lemaître, pris dans la spirale de l'épidémie pour la deuxième fois dans la même année, c'est la vaccination. Celle-ci est annoncée pour septembre, selon le calendrier du plan d'action destiné à la rendre opérationnelle, communiqué par le ministère de l'Agriculture (disponible sur agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-top-depart-pour-les-travaux-du-plan-daction-vaccination). Mais aucune certitude et aucune information n'est donnée sur son efficacité. À l'heure actuelle sa mise au point et sa mise sur le marché représentent pour les professionnels avicoles français comme pour le jeune Neuvillois la seule solution de s'en sortir et de sauver un secteur éreinté par une crise sanitaire qui dure depuis 2021 (voir encadré sur la course au vaccin).

« Pendant l'abattage des animaux, confie le jeune homme, on sort toutes les larmes de son corps. Je n'y suis pour rien. Personne n'y peut rien... L'épidémie est mondiale. Beaucoup d'éleveurs sont touchés. Ne rien pouvoir faire est dur à supporter. On n'est pas éleveur pour voir ses animaux mourir ainsi mais pour les élever. On les aime. J'ai perdu mon métier et tout l'aspect financier qui va avec. On perd tout. Du jour au

lendemain, le ciel vous tombe sur la tête. » Après la contamination de mars 2022, il s'était psychologiquement préparé à ce risque au moment de relancer son activité en août dernier après cinq mois d'attente. « *Je suis tout seul sur l'élevage. Le principal salaire de la maisonnée, c'est l'exploitation qui l'amène. Le revenu annexe du conjoint évite tout juste la casse.* »

Installé à son compte depuis sept ans, Benoît Lemaître n'a pas fini de payer les bâtiments achetés pour faire de la reproduction pour l'accoureur Grimauld frère, entreprise spécialisée dans la génétique animale. « *Ils m'amènent des animaux d'un jour. Je les prépare pour que les canes soient prêtes à pondre. Puis, l'intégrateur ou l'accoureur récupère ses animaux et les emmène chez un autre éleveur pour les faire pondre.* » Le manque à gagner, la nécessité de payer les charges de l'exploitation en plus des crédits l'obligent à travailler ailleurs en attendant de pouvoir relancer son activité. « *J'ai toujours une dette envers la banque et des prêts qui courent. Le gouvernement doit nous verser des aides. On les attend toujours. La première crise s'est produite il y a un an. Pour l'instant, je n'ai rien touché.* » Il a trouvé un poste chez l'intégrateur à mi-temps. « *Cela me permet d'avoir un salaire pour la maison. Et ça occupe l'esprit* », admet-il.

Il espère redémarrer l'activité au mois de mai. Il le fera « *la boule au ventre. Le matin, quand j'irai voir mes animaux, je me demanderai toujours si le virus ne va pas encore revenir. J'aurai toujours cette épée de Damoclès au-dessus de la tête.* » Pour le moment, il n'a d'autre choix que d'attendre l'autorisation de la préfecture de remettre des animaux dans les bâtiments. « *Aujourd'hui, le gouvernement nous l'interdit. Mon site a été placé en zone de surveillance, je ne sais pas pour combien de temps. Pour la reprise, c'est l'inconnu.* » Et de se désoler de la situation : « *Au final, on ne sait jamais de quoi demain sera fait.* »

■ Fatima Souab

La course au vaccin



Selon le plan d'action pour une stratégie vaccinale des volailles lancé en décembre par Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, une première campagne de vaccination pourrait être lancée à compter de l'automne prochain « *si toutes les conditions sont réunies* ». Les résultats des expérimentations de deux vaccins menés depuis mai 2022 dans quatre départements du Sud-Ouest sur les canards mulards sont attendus en mars. Au même moment, l'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) donnera son avis sur les différents scénarios de vaccinations pertinents. D'autres pays européens sont aussi lancés dans la course au vaccin et les résultats devraient tomber à la même période.

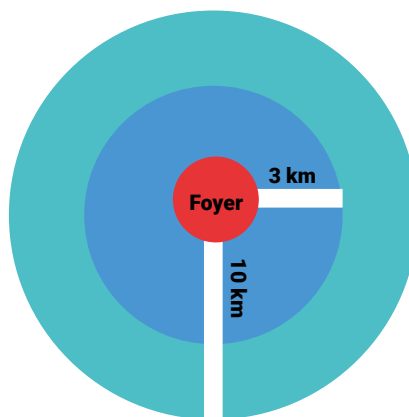
Aux Pays-Bas, les tests sont menés sur les poulets, en Italie sur les dindes, en Hongrie et en République tchèque sur les oies. La vaccination s'annonce comme une solution à l'échelle européenne, crise sanitaire internationale oblige. D'après l'autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), d'octobre 2021 à septembre 2022, 37 pays européens ont été touchés, entraînant « *l'abattage de 50 millions d'oiseaux dans les établissements concernés. L'Europe a subi l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène la plus dévastatrice, avec 2 520 foyers chez des producteurs de volailles, 227 foyers chez des oiseaux captifs et 3 867 détections de virus chez des oiseaux sauvages.* »

Mesures applicables pour les foyers touchés par la grippe

Dès qu'un foyer en élevage est détecté, une zone réglementée est déployée, comprenant une zone de protection (ZP) et une zone de surveillance (ZS).

La ZP délimite un périmètre de 3 km minimum autour de chaque foyer. La ZS étend la surveillance dans un rayon minimal de 10 km.

Source :
chambres d'agriculture des Pays de la Loire.



- Foyer en élevage détecté
- Zone de protection (ZP)
- Zone de surveillance (ZS)

Mesures appliquées sur ces zones : mise à l'abri des animaux, surveillance (comprenant des examens), interdiction de relancer l'activité, mouvements des volailles vivantes et des œufs à couvrir des exploitations suspendues. L'évacuation ou l'épandage de litière usagée, de fumier ou de lisier ne sont pas autorisés.



DOSSIER

Mal-être du monde agricole

La MSA au cœur du dispositif de prévention

À la campagne, on a trop longtemps souffert en silence. Les salariés et les élus de la MSA ne se résignent pas devant ce constat. Au contraire, ils se mobilisent partout en France. Grâce à leur présence sur l'ensemble des territoires ruraux, ils sont les yeux mais aussi la voix de ceux que l'on n'entend pas. Leur engagement : prévenir, détecter et accompagner les personnes en difficulté. Qu'ils deviennent sentinelles contre le suicide ou qu'ils transmettent le numéro d'Agri'écoute, à un frère, un voisin, un collègue, un ami ou un inconnu en souffrance, ils brisent le cercle de la dépression chez des personnes dont les vies professionnelle et familiale sont intimement imbriquées.

Salariés, exploitants

Et si on parlait du travail ?



80 % des bénéficiaires
représentent souvent
ou parfois aux sujets
évoqués lors de la
réunion-débat.

© Franck Beloncle/CCMSA Image

Depuis 2016, la MSA propose aux exploitants et salariés agricoles de comprendre les liens entre leur activité et leur santé physique et mentale. Cette démarche intitulée *Et si on parlait du travail ? (Esopt)* les aide à débattre et analyser leur activité professionnelle pour trouver des améliorations possibles sur leur exploitation.

« Lorsqu'il s'agit de parler de nos vaches, de leurs maladies ou de nos cultures, il n'y a pas de problème. En revanche, il ne faut jamais dire que l'on est dépassé par le boulot. C'est le piège dans lequel je suis tombée. Je n'ai pas voulu le reconnaître, par fierté, parce que je vivais comme un échec l'idée de ne pas y arriver seule. La visite d'une ergonome et le compte-rendu qui en a découlé ont mis en évidence une charge de travail trop importante et m'ont poussée à embaucher une personne à temps partiel, ce qui a permis de me soulager. » Marie Ramillon, éleveuse de chèvres et de moutons, est l'une des exploitants interrogés pour un documentaire diffusé lors de soirées-débats organisées par la MSA. Ce film est un point de départ aux échanges avec les agriculteurs. Ils peuvent réagir aux propos tenus par les personnes interviewées, prendre la parole, verbaliser. « Exprimer ce qui est difficile dans le métier, ce que l'on n'arrive pas à faire, ce qu'on voudrait faire, est une façon de lutter contre les risques psychosociaux », constate Josiane Voisin, ergonome. En 2014, elle a mené une étude à la demande de la CCMSA, *Bien vivre le métier d'agriculteur*⁽¹⁾, qui présente les enseignements tirés d'une analyse de l'activité de travail réalisée auprès de six exploitants agricoles. Son objectif initial était de comprendre leur activité pour prévenir les risques psychosociaux (RPS).

Mais cela a surtout servi à la MSA, en partenariat avec Trame (association nationale de développement agricole et rural), IGF (Inter groupe féminin) et Vivéa (fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant) à élaborer son action de prévention primaire dénommée *Et si on parlait du travail ?*

Utilisée par le réseau de santé-sécurité au travail depuis 2016, la démarche Esopt vise, dans un premier temps, à rassembler sur un territoire donné des exploitants, des salariés mais aussi leur famille pour, à l'aide du film, parler de la réalité de leur travail, son amplitude horaire, ses contraintes sur

la vie personnelle et familiale, la solitude... « C'est une valeur forte pour eux, c'est même encore un sujet tabou, explique Josiane Voisin. On parle rarement du travail sur les exploitations agricoles. On parle technique, rendement, on échange avec des conseillers, mais on ne parle pas du travail. Or, il y a des choses qui coïncident et les exploitants sont peu accompagnés sur ce registre », souligne-t-elle.

Un dispositif élargi aux salariés

Des exploitants qui cumulent souvent trois casquettes : chef d'entreprise, cadre et ouvrier. « Tout porte sur la même tête. Si l'exploitant rencontre des problèmes, il risque de ruminer, de se replier sur lui », poursuit l'ergonome. Au départ, le programme leur était adressé. Aujourd'hui, il est élargi aux salariés.

« Il est nécessaire de parler de son travail à tous les niveaux, que l'on soit salarié ou exploitant », comme le souligne Mathias Tourne, conseiller national en prévention des risques professionnels. La démarche *Et si on parlait du travail ?* ne s'arrête pas à libérer la parole. Les personnes qui ont participé à la réunion-débat se voient proposer une formation intitulée « Cultiver son bien-être au travail ». Son objectif général est de permettre aux exploitants agricoles d'analyser leur activité professionnelle, d'identifier les points forts de leur organisation, les difficultés et leur origine, de rechercher des améliorations possibles et ainsi prévenir les RPS. Mais « il n'y a pas de schéma tout fait puisque chaque entreprise est unique et a des besoins spécifiques », précise Mathias Tourne. Ainsi, plusieurs formes d'accompagnement peuvent être proposées comme les actions de prévention des services de santé-sécurité au travail : étude ergonomique, analyse d'un poste de travail, aide financière...

■ Frédéric Fromentin

(1) L'étude est disponible sur :
ssa.msa.fr/wp-content/uploads/2018/12/Bien-vivre-le-metier-agriculteur.pdf



Esopt en quelques chiffres

Depuis 2016, près de 3 000 actifs agricoles ont participé à une réunion-débat (évaluation réalisée par Planiète publique en 2019). Les exploitants participants prennent conscience du risque et plus précisément de l'importance des liens entre santé et travail : 70 % réfléchissent aux contraintes liées à leur activité ; 55 % régulent leur charge de travail ; 44 % modifient l'organisation de leur temps libre ; 32 % vont jusqu'à modifier leur organisation du travail.

Le 15 février, les administrateurs centraux ont participé à la CCMSA à une réunion thématique sur la démarche Esopt. L'objectif est d'éprouver les bénéfices des ateliers afin de sensibiliser les conseils d'administration des caisses et d'assurer la promotion du dispositif auprès de nouveaux participants.



Ségolène Brochard,
psychologue.

Photos : Franck Rozé/Le Bimsa

Détection de la crise suicidaire

Les sentinelles en formation

Bien sûr, il existe une ligne dédiée au monde agricole et rural, Agri'écoute : 09 69 39 29 19, et un numéro national de prévention du suicide : le 31 14. Encore faut-il appeler pour demander de l'aide ou trouver de l'aide pour appeler ! La MSA Gironde, à l'instar d'autres caisses, dispense des formations en prévention du suicide, dites « sentinelles ». Ces personnes ont pour mission de détecter et d'alerter en cas de situation de mal-être.

On ne ressort pas le même d'une formation en prévention du suicide⁽¹⁾. Pour ma part, je l'ai suivie dans un cadre professionnel en vue d'écrire un article et je l'ai quittée un peu plus « sentinelle ». Enfin, surtout secoué à vrai dire. Mais mieux préparé, me semble-t-il, à repérer les personnes en souffrance et à les orienter vers les soins appropriés de santé mentale : rien qu'un devoir citoyen, somme toute. À l'instar de Clémence, Alain, Alice, Carole, Marie-Henriette, Isabelle, Jérôme et les autres qui, ce jeudi 9 février, participent à cette session proposée par la MSA Gironde. Ils sont délégués, administrateurs ou conseillers en prévention du régime agricole, animateurs syndicaux ou conseillers techniques de la chambre d'agriculture. « *La personne suicidaire ne veut pas mourir, elle veut arrêter de souffrir* », distingue l'animatrice Ségolène Brochard, psychologue et référente territoriale du projet de prévention du risque suicidaire de l'association Renovation⁽²⁾. C'est précisément là que tout se joue.

Où il est question de responsabilité collective.

À entendre parler Ségolène, qui assortit son propos théorique de multiples anecdotes, on comprend mieux l'impact des mots. Ceux des professionnels des médias, entre autres. En relatant de nombreuses circonstances du suicide des célébrités, et notamment le mode opératoire, ils peuvent par contagion en générer d'autres. Connue comme l'effet Werther, du nom d'un personnage d'un roman de Goethe, l'épisode le plus marquant reste celui de l'actrice Marilyn Monroe, dont

la mort a été suivie d'une augmentation du taux de suicide chez les femmes de 12,5 % aux États-Unis, 40 % pour la seule ville de Los Angeles⁽³⁾. En France, un phénomène similaire est observé après le suicide de l'ancien Premier ministre Pierre Bérégovoy, en 1993. Et je ne peux m'empêcher de ressasser cette petite phrase d'une chanson de Mylène Farmer : « *Les mots sont nos vies* ». Nous devons tous prendre des précautions en utilisant les premiers pour ne pas mettre en danger les secondes. En France, c'est le dispositif Papageno qui lutte contre cet effet de contagion suicidaire relatif au traitement médiatique.

Savoir détecter la souffrance. La prévention ne traite pas des aprioris moraux : le suicide est-il lâche ou courageux ? Est-il l'expression d'une liberté ultime ? Est-il égoïste ou altruiste ? Les réponses sont laissées à l'appréciation de chacun. La prévention s'attache à considérer le suicide comme un non-choix, « *une aliénation à soi* », et place la notion de souffrance au centre de ses préoccupations. Pour illustrer ce principe, Ségolène présente le cas symptomatique d'un petit garçon de six ans qui débarque aux urgences. Il est accompagné par sa maman qui déclare au personnel soignant que son fils a fait une tentative de suicide (TS) en avalant le contenu... d'une boîte de Tic Tac (sic) ! Questionné par l'infirmier, l'enfant confie que le week-end précédent, il a vu son cousin, diabétique, tomber dans le coma après avoir mangé trop de sucre. En fait, le petit garçon souffrait tellement qu'il avait utilisé un mode opératoire à sa disposition, cette boîte de dragées sucrées qu'il croyait être mortelles, pour faire une TS.

Battre en brèche quelques idées reçues. Premier mythe à déconstruire : « *Avoir des idées suicidaires, ou faire une TS, c'est anodin* ». Faux : « *La dangerosité apparemment faible de certaines tentatives de suicide ne doit pas amener à les banaliser. Ce qui compte, c'est la représentation du geste pour la personne, l'intentionnalité qu'elle avait au moment*

de le réaliser ». Autre idée reçue : « On ne peut pas prévoir ». Les signes d'alerte sont quasi-systématiques. En revanche, ils peuvent être discrets, dispersés ou volontairement dissimulés. Ou encore : « Il existe une cause unique et facilement identifiable » et « On ne peut rien faire ». Faux, archifaux ! « Les processus qui peuvent amener une personne à passer à l'acte sont nombreux et complexes. Dans la majorité des cas, avec une prise en charge adaptée, les idées suicidaires cèdent et ne réapparaissent plus. » Vous avez bien dit « sentinelle » ?

Être repéré, repérer et alerter. Telles sont les missions d'une sentinelle. Cette personne présente des dispositions spontanées aux soucis de l'autre et à l'entraide. Elle est reconnue dans une ou plusieurs de ses communautés de vie, qu'il s'agisse de la sphère professionnelle, familiale ou sociale (clubs de sports, associations, vie de quartier, etc.). « Mais si je suis moi-même dans le mal-être, je passe la main à une autre sentinelle, indique Ségolène Brochard. Et surtout, je me ménage des moments de lâcher-prise. » Dans le cadre de l'association régionale des caisses MSA (ARCMMSA) de Nouvelle Aquitaine, la MSA Poitou, en collaboration avec l'ensemble des caisses, travaille actuellement à cartographier le réseau des sentinelles.

Le repérage consiste à détecter des propos suicidaires, des comportements évocateurs ou de préparation au passage à l'acte, ainsi que des signaux physiologiques. Puis d'interpréter ces différents « drapeaux » classés par ordre d'urgence, et leur accumulation, avant de manifester sa préoccupation. Les propos suicidaires peuvent être explicites (« J'en peux plus, plutôt me tuer que de vivre ça »), allusifs (« Bientôt, vous n'entendrez plus parler de moi »), ou élusifs (« T'as bien mieux à faire que de t'occuper de moi »). Parmi les comportements évocateurs qui doivent éveiller la vigilance : l'augmentation de la consommation de substances addictives (tabac, alcool, etc.), les pleurs, l'irritabilité. Parmi les comportements de préparation : les ruptures amicales ou familiales, la mise en gardiennage d'animaux de compagnie, les adieux incongrus. Tous les changements de comportement sont des « drapeaux ». Parmi les signaux physiologiques : les troubles du sommeil et de l'appétit. Certains propos revêtent un caractère d'urgence : l'évocation d'un scénario, d'une date ou d'une échéance pour un passage à l'acte et/ou de la possession d'un moyen potentiellement mortel.

Le poids des mots qui peuvent sauver. Tout l'enjeu de la démarche de repérage consiste à utiliser les bonnes formules et à adopter une posture adéquate. L'empathie ne saurait se transformer en sympathie (quand on s'identifie trop à la personne suicidaire) ou à la condescendance (quand on se différencie trop). « Je comprends l'autre, je me mets à sa place tout en restant moi », précise Ségolène. Mieux vaut ne pas juger, culpabiliser, faire des promesses intenables. Il est utile, en revanche, de signifier sa disponibilité et son écoute, de reconnaître et nommer les émotions, d'inviter à la parole.

Jeu de rôle : « Je suis inquiet, tu n'as pas l'air bien », constatez-vous, en tant que sentinelle. La personne vous répond que non, en effet, elle se sent triste ou en colère, par exemple. « Explique-moi cela, dis-moi ce que tu ressens ? ». Le contact est établi et si les conditions de confiance sont remplies, la question sur les idées suicidaires peut alors être posée : « As-tu déjà pensé à te suicider ? ». Une formule délicate mais décisive. Dans l'affirmative, la sentinelle peut

demander à son interlocuteur le droit d'alerter une personne ressource (pas toujours un membre de la famille) et/ou lui proposer d'appeler un des numéros dédiés, le 31 14 ou le 09 69 39 29 19, et/ou l'orienter vers un professionnel de santé. En cas de refus, et si l'urgence est avérée, il est fortement recommandé d'appeler à la place de la personne suicidaire et donc de composer le 15. « Les mots sont nos vies. »

■ Franck Rozé

(1) : Cet article reprend des éléments du support de la formation sentinelle, dont les auteurs sont Charles-Edouard Notredame et Pierre Grandgenèvre, respectivement praticien hospitalier/maître de conférence des universités et psychiatre au CHRU de Lille.

(2) : renovation-asso.com

(3) : Des exemples célèbres d'effet Werther sont consultables sur le site papageno-suicide.com. Papageno est un programme national intégré à la stratégie globale de prévention du suicide.

TÉMOIGNAGES

Photos : DR



Christian Letierce, gérant de Planète végétal, président du comité de protection sociale des non-salariés agricoles (CPSNS) de la MSA Gironde.

« En juillet 1996, mon chef de culture s'est donné la mort par pendaison. Je n'avais rien vu venir. J'ai beaucoup culpabilisé. Le matin même, nous arpentons une plaine pour la drainer. C'était un homme impliqué et courageux. Toutefois, il souffrait de troubles bipolaires. À l'époque, nous avons géré la situation comme nous avons pu. Nous n'avions pas de directeur des ressources humaines (DRH). Aujourd'hui, cette formation m'ouvre les yeux : elle répond à mes attentes. J'ai informé ma DRH et je lui ai transmis les documents pour qu'elle s'imprègne de la démarche. Le but est de former à la détection du mal-être cinq ou six personnes dans l'entreprise. Pour autant, nous ne disposons pas de tous les outils et du recul nécessaires. L'un de nos salariés a fait un burnout. Comme il a tendance à se refermer sur lui-même, nous lui proposons régulièrement de reprendre son activité car nous savons que c'est aussi un facteur de santé mentale. Nous restons très attentifs. »



Marlène Besse, chargée d'études sur la prévention du mal-être de la MSA Gironde, spécialisée en ingénierie de la psychologie sociale.

« J'interviens en soutien de Johanna Grandguillot, responsable de l'action sanitaire et sociale, et référente mal-être. Mon rôle est d'identifier les futures sentinelles, d'en déployer le plus possible sur la Gironde et d'animer leur réseau. Pour l'heure, nous recrutons ces effectifs parmi les professionnels du monde agricole (élus MSA, techniciens de la chambre d'agriculture, etc.). Notre objectif est d'atteindre une cinquantaine de personnes en juin 2023. Je vais moi-même recevoir une formation début avril pour devenir formatrice de sentinelles. Une fois formées, nous restons en contact avec elles. Nous allons prochainement mettre en œuvre des groupes de paroles et d'échanges de pratiques. Il est également prévu de publier une newsletter et un guide ressources. Enfin, je dois m'assurer de l'efficacité des dispositifs MSA de prévention du mal-être, en lien avec les autres services concernés de la caisse. Tout ce travail s'articule avec la cellule pluridisciplinaire dédiée, dont je suis membre. »
Contact : besse.marlene@msa33.msa.fr.

Sur le web
d'autres témoignages sur
lebimsa.msa.fr



Des appelants plus jeunes

Des appelants plus jeunes et qui décrochent leur téléphone plus tôt, avant d'être dans une situation désespérée, telles sont les principales données de tendance 2022 des appels reçus par la plateforme Agri'écoute, née en octobre 2014 de la volonté de renforcer la prévention du risque suicidaire dans le monde agricole. Les actifs du secteur de l'élevage et les habitants de l'Occitanie ont été les plus nombreux à composer le 09 69 39 29 19 ou à se connecter sur agriecoute.fr pour échanger avec des psychologues professionnels. Le service est accessible partout en France 24 heures sur 24 et 365 jours par an ⁽¹⁾.



Nombre d'appels (tous âges confondus)

3 003

(14 % ont bénéficié d'un accompagnement sur plusieurs entretiens).

4 457

en 2021.



Répartition femmes/hommes

48 %



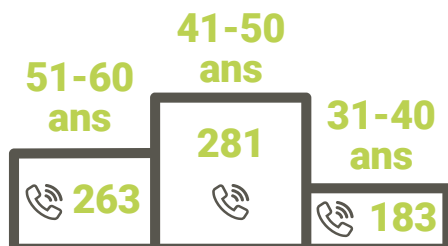
52 %



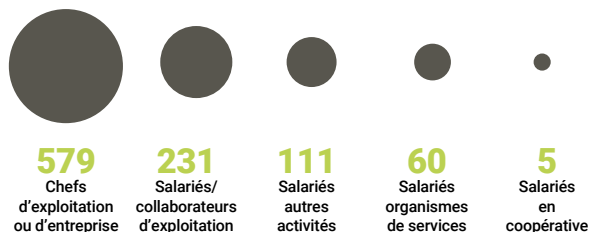
Un peu moins de 50 % appelants ont accepté de communiquer leur profil.



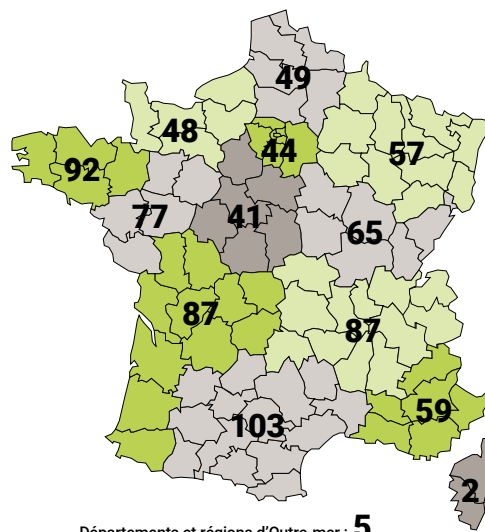
Nombre d'appels par tranche d'âge



Statut professionnel



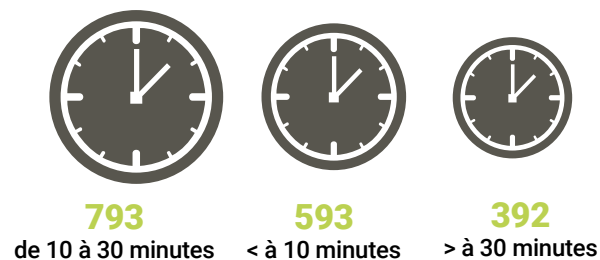
Répartition géographique



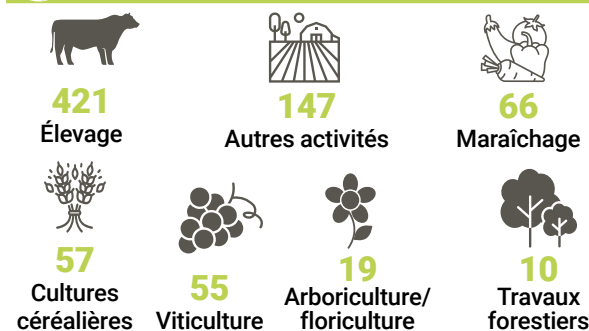
Départements et régions d'Outre-mer : 5



Durée des entretiens



Secteurs d'activité



(1) Données issues des informations transmises en 2022 par un peu moins de la moitié des appelants. C'est la proportion de ceux qui acceptent de donner leurs éléments de profil et pour certains d'entre eux la levée d'anonymat afin d'être mis en relation avec les cellules pluridisciplinaires de prévention des caisses de MSA.

Facteurs de risque



1 274

Personnels

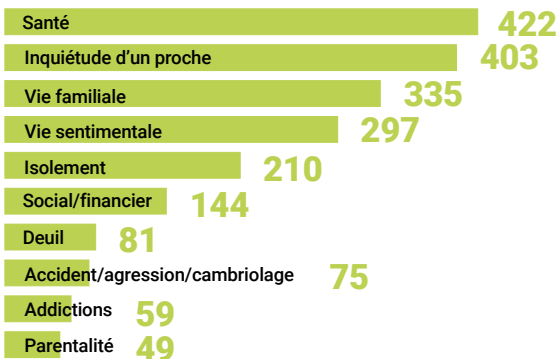


504

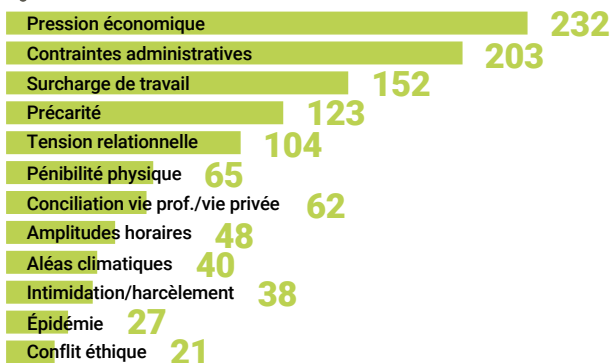
Professionnels

La distinction entre les facteurs de risque personnels et professionnels n'est pas aisée car ces deux sphères sont très imbriquées chez les agriculteurs.

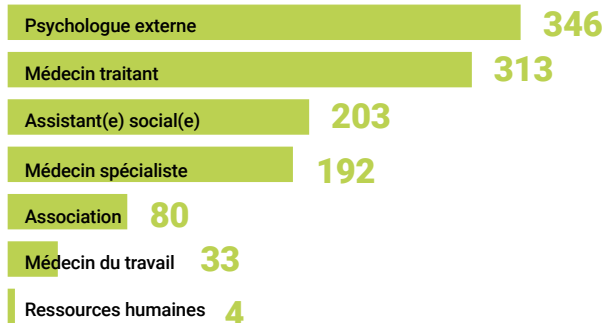
Facteurs personnels de risque




Facteurs professionnels de risque



Orientations recommandées



Déclenchement urgence



10 déclenchements du Samu pour mettre en protection des appelants qui présentaient un risque de passage à l'acte suicidaire élevé.

L'entourage impliqué

L'inquiétude pour un proche se situe en 2^e position des facteurs personnels de risque alors que cet item se situait en 5^e position en 2021.

Il semble y avoir une plus grande conscience du mal-être dans la population générale puisqu'il s'agit ici d'une hausse du nombre d'appelants qui occupent les professions de conseillers en banque, comptables, professionnels de santé, de voisins, ou collègues qui se sentent préoccupés par l'état de santé mentale d'un tiers et qui souhaitent obtenir des conseils pour agir en prévention auprès d'eux. Les conjoints d'exploitants agricoles appellent aussi pour évoquer leur anxiété liée à l'état déprimé d'une compagne ou d'un compagnon qui refusent de consulter.

La campagne Agri'écoute récompensée

Le 25 novembre, la MSA a reçu le prix de la meilleure action de communication responsable 2022 pour la campagne Agri'écoute « Il est possible de réécrire l'histoire » aux Trophées de la Communication.

En situation de détresse, la frontière entre passer à l'acte et reprendre espoir est mince. Avec la plateforme d'écoute Agri'écoute, il est possible d'aider les personnes en situation de mal-être à mettre des mots sur leurs émotions et les orienter vers des solutions au lieu de passer à l'acte.

La campagne de communication, imaginée par la MSA avec l'agence rémoise Horizon Bleu, met en avant cette possibilité autour de deux spots courts et efficaces. Un exploitant agricole et une salariée agricole, au bout du rouleau, se questionnent sur leur situation. Grâce à Agri'écoute, il est possible de « rembobiner » l'histoire et voir différemment la situation, avec l'espoir d'aller mieux.

Les spots ont été diffusés fin 2021 puis au printemps 2022 sur les chaînes de télévision du groupe TF1 et enfin sur TF1, TMC, TFX et TF1 Séries films entre le 30 novembre et le 20 décembre.

À voir ou revoir sur :
youtu.be/QW5IWFN4W54



Des dispositifs adaptés aux réalités locales



Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans.

La MSA offre une diversité de dispositifs de prévention du mal-être au bénéfice des actifs, des retraités et des futurs professionnels de l'agriculture. Le but : coller à la réalité complexe des territoires et de la multitude des besoins de ses ressortissants.

■ Porter le message auprès des jeunes (Armorique)

De plus en plus sensibilisés et avec moins de tabous que leurs aînés, les futurs actifs agricoles sont une cible majeure pour la prévention du mal-être. Exemple avec la MSA d'Armorique, qui a accompagné des projets portés par des élèves. Au-delà des jeunes, cela permet d'aller à la rencontre des professeurs, qui ne sont pas forcément à l'aise sur ce sujet. Un pas important pour faire rentrer la discussion dans les établissements. En 2022, Avelig, Laurie et Marine (photo), étudiantes en BTS au CFA de Caulnes dans les Côtes-d'Armor, ont souhaité organiser une journée de sensibilisation dans leur lycée. Elle s'est tenue le 19 mai, avec l'aide de la MSA et de Solidarité paysans, qui ont expliqué leur accompagnement. Une vidéo présentait des témoignages d'agricultures ayant perdu un proche. Elles sont également venues expliquer leur projet et leurs motivations lors de l'AG de la MSA. Avelig, qui veut devenir salariée en exploitation laitière, a été personnellement touchée suite au suicide, à 28 ans, d'un ami éleveur de volaille. En janvier dernier, ce sont trois autres jeunes de BTS productions animales de l'école agricole Le Nivot à Lopérec, dans le Finistère, qui ont sollicité la MSA dans le cadre d'un « projet d'initiative et de communication ». Fils d'agriculteurs, ils se disent également confrontés à cette problématique. Cette fois, la conférence a eu lieu en soirée et était ouverte à tous. Après la diffusion d'un reportage, une table ronde a réuni Solidarité paysans, la chambre d'agriculture, un psychologue, un agriculteur témoin et la MSA.

■ Amarok : innovation et auto-évaluation (Languedoc)

La MSA du Languedoc vient de mettre en place un nouvel outil innovant, Amarok e-santé agri, en collaboration avec l'Université de Montpellier et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, pour aider les exploitants agricoles à mieux comprendre leur état de santé au travail. Le dispositif com-

prend un questionnaire qui permet d'identifier les facteurs de satisfaction et de stress au travail, ainsi qu'un indicateur de santé globale. Au cours de la première campagne menée en janvier, plus de 200 exploitants ont utilisé l'outil, et 30 d'entre eux ont sollicité un entretien avec un psychologue du travail. Si le niveau d'épuisement est jugé élevé, une alerte est générée pour organiser une mise en relation avec un service d'écoute psychologique. Ce partenariat est né de la collaboration entre l'observatoire Amarok fondé par le Pr Olivier Torrès, enseignant chercheur à l'université de Montpellier, et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, la MSA Languedoc et l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep), dans le but d'interroger régulièrement les agriculteurs pour repérer plus rapidement ceux qui ont des difficultés. ■

35 responsables du programme de prévention mal-être MSA



« Un réseau de 35 référents (un par caisse de MSA) a été construit au cours de l'année 2022, explique Frédérique Jacquet, la responsable du département Instances et pilotage des politiques sociales à

la CCMSA, en charge du programme. Ces hommes et ces femmes sont mobilisés sur tout le territoire pour lutter contre le mal-être des populations agricoles. Leur mission principale est d'assurer la déclinaison locale – et la promotion sur le territoire de leur caisse – du programme national de prévention du mal-être de la MSA. À la caisse centrale, nous sommes chargés d'animer ce réseau. Dans ce cadre nous outillons les référents pour les aider dans leurs missions, en mettant à leur disposition des méthodologies pour construire des diagnostics territoriaux, de l'appui à la mise en place des formations sentinelles, etc.

Le recrutement de ces responsables a notamment permis d'accélérer le déploiement de ces formations sur l'ensemble du territoire. Nous pouvons nous féliciter d'une forte implication de nos MSA qui, sur le terrain, s'organisent en interne et avec leurs partenaires pour optimiser les circuits de signalement et de prise en charge de tout adhérent MSA et ayant droit en situation de mal-être, et faciliter la synergie entre les dispositifs d'accompagnement.

Les responsables sont aussi très présents dans les instances du plan interministériel de prévention et participent à la mise en place d'actions collectives, renforçant les liens avec les partenaires locaux. »



3 questions à...



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

Daniel Lenoir,

coordinateur national interministériel
du Plan de Prévention du mal-être en agriculture⁽¹⁾

Quel bilan dressez-vous à l'issue de votre mission ?

Toutes les actions validées par le premier comité national de pilotage du 24 février 2022 ont été engagées même si, au départ, le lancement des comités départementaux a été un peu laborieux. La principale raison est que la circulaire qui acte ce déploiement territorial date du 3 février 2022. Ont suivi deux périodes de campagnes électorales (présidentielle en avril et législatives en juin) lors desquelles les préfets sont soumis à une obligation de réserve. Entre ces périodes électorales et les congés estivaux, il y a eu près de 6 mois neutralisés. C'est la participation du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, au comité national de pilotage le 19 octobre, qui a permis de relancer le déploiement de la feuille de route dans les départements qui ne l'avaient pas fait. Le caractère interministériel de la feuille de route – qui associait déjà, outre celui de l'Agriculture, les ministères de la Santé et de la Prévention, des Solidarités et du Travail – a été renforcé et étendu à d'autres ministères. Cela a également donné un nouvel élan à la deuxième partie de ma mission : les chantiers nationaux, qui ont pu être élargis à de nouveaux sujets. Nous avons bien sûr mis en place les chantiers prioritaires qui étaient prévus, notamment celui des sentinelles, grâce au soutien de la MSA. Mais la feuille de route est deve-

nue ainsi une sorte de plan complet de prévention du mal-être en agriculture : avec les questions sur l'installation, la formation, la transmission ou l'impact des nouveaux métiers, ce plan s'inscrit désormais dans la mise en œuvre du Pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles⁽²⁾. Il a pour but d'accompagner les conséquences de la troisième révolution agricole.

Des problématiques nouvelles sont-elles apparues, avez-vous eu des surprises ?

Oui et non. Dès le début, j'avais en tête qu'il ne fallait pas se concentrer uniquement sur la problématique des agriculteurs dont l'exploitation est en difficulté. Tout d'abord parce que la feuille de route concerne aussi les salariés et ensuite parce que les difficultés économiques ne sont pas le seul facteur de risque. J'en veux pour preuve le témoignage poignant d'une agricultrice lors d'une journée organisée sur ce thème par la profession agricole. Ce n'est pas uniquement la situation de son exploitation qui est à l'origine de son burn-out mais la charge mentale liée à son activité et la difficulté de concilier ses activités d'éleveuse et ses responsabilités de maman. Ce qui m'est apparu à ce moment-là, c'est qu'il fallait intégrer la question de la conciliation vie privée/familiale et vie professionnelle. Cela a été fait lors du comité de pilotage du 19 octobre en y associant la dimension de la parenta-

lité, qui n'était pas assez présente au départ, ainsi d'ailleurs que des sujets difficiles à aborder dans tous les milieux, mais qui sont très importants comme le célibat, les addictions ou les violences intrafamiliales. Ce sont des problématiques nouvelles, qui ouvrent de nouveaux questionnements et de nouveaux champs d'application de la feuille de route et seront au programme de la deuxième année.

Quelles sont les prochains développements de votre action ?

La feuille de route se prolongera au-delà de la première année. C'est une décision prise au niveau gouvernemental. Je prépare un rapport comme demandé dans ma lettre de mission. Je vais envoyer un questionnaire à tous les départements. C'est un travail de mise à plat de ce qui a été fait, de capitalisation, y compris sur les questions nouvelles comme celle que j'évoquais plus haut. Ma mission s'arrêtera, comme c'était prévu, au plus tard fin avril, je prépare la transition avec mon successeur. Nous élaborons le programme de la deuxième année en faisant le point sur tous les chantiers engagés.

■ Propos recueillis par **Frédéric Fromentin**

(1) Le nom de son successeur a été annoncé lors du Salon de l'agriculture : il s'agit de Olivier Damaisin, ancien député du Lot-et-Garonne.

(2) agriculture.gouv.fr/concertation-sur-le-pacte-et-la-loi-dorientation-et-davenir-agricoles

L'agriculture en fête

Un salon capital

Le Salon international de l'agriculture 2023 vient de s'achever et c'est l'heure du bilan. Pendant neuf jours, cet événement incontournable de l'agriculture a rassemblé professionnels et grand public au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Cette grande fête de la fierté agricole est aussi un moment clé pour construire ensemble des réponses aux enjeux cruciaux pour l'avenir de l'agriculture française. Confrontée à des défis majeurs comme le renouvellement des générations, le réchauffement climatique et la lutte contre le mal-être agricole, elle a encore une fois démontré sa vitalité et l'incroyable diversité des terroirs de France.



615 204

visiteurs au Salon international de l'agriculture 2023, soit le niveau d'avant Covid.



© Sylvain Cambon/CCMSA Image

Cette édition 59^e édition du Salon international de l'agriculture (SIA) a remporté un vif succès. Elle a permis à des centaines de milliers de personnes de tout âge et de tout horizon de venir à la rencontre des femmes et des hommes qui nous nourrissent.



© Sylvain Cambon/CCMSA Image



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

Chaque année, plusieurs milliers d'animaux envahissent les halls du parc des expositions. Pour le confort des 2 800 bovins présents lors de cette 59^e édition, plus de 200 tonnes de foin et 100 de paille sont acheminées à Paris. Au cours de la manifestation, les vaches peuvent produire jusqu'à 40 000 litres de lait.



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa



© Fatima Souab/Le Bimsa

Plus d'un millier d'exposants, originaires d'une vingtaine de pays différents. Pour les éleveurs exposant, le Salon de l'agriculture est loin d'être de tout repos. Pendant toute sa durée, la plupart d'entre eux y sont présents 24 heures sur 24. Ils dorment avec leurs bêtes, les entretiennent, les exposent au public et aux professionnels. Pendant cette semaine, les moments de détente sont rares même pour la star du Salon Ovalie, la vache de race Salers, ici avec son éleveur, l'Auvergnat Michel Van Simmertier.



© Fatima Souab/Le Bimsa

Marcel Lesoille, recordman et champion du monde d'ouverture d'huîtres creuses, est un écailler capable d'ouvrir 2 064 huîtres à l'heure, 131 en 5 minutes et 28 en 60 secondes les yeux bandés. La finale du championnat de France des écaillers 2022-2023 s'est déroulée le samedi 25 février au SIA.



Photos : Marie Molinaro/Le Bimsa

Petits et grands gourmands n'ont pas manqué ce grand rendez-vous annuel de la gastronomie, du goût et des terroirs de France.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

La plus grande ferme de France attire toujours autant les enfants. Entre moutons, cochons, vaches, lapins et autres animaux du monde, la ferme pédagogique, la découverte du métier de vétérinaire, le village des ânes, les baptêmes de poney ou la chèvrerie, les petits sont comme les animaux du salon : ils ne savent plus où donner de la tête ou de la toque !



© Marie Molinaro/Le Bimsa

Les élèves de 1^{re} conduite et gestion de l'exploitation agricole du lycée Terres de Gascogne de Bazas, en Gironde, rendent hommage à Pauline Cazeaux, leur professeure de zootechnie, décédée en octobre dernier à 26 ans. Ils concourent au trophée international de l'enseignement agricole, dont la finale a eu lieu dimanche 5 mars, avec Landaise, vache bazadaise de 7 ans, accompagnée de son jeune veau, Trophée.

Les agriculteurs ont du cœur



© Les Agriculteurs ont du cœur

Les membres de l'association **Les agriculteurs ont du cœur** ont un credo : construire du lien entre le monde agricole et la société et, au-delà, entre associations et entreprises partageant des valeurs humanistes et solidaires. Le collectif est né dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid et une première collecte de dons alimentaires auprès d'agriculteurs partenaires au profit des banques alimentaires. Au Salon de l'agriculture, ils ont défendu leur vision d'une agriculture engagée, attirante pour les jeunes et inclusive.

Un enjeu majeur pour le régime agricole

La MSA ne se contente pas d'être un simple organisme de sécurité sociale. Elle est également une partenaire essentielle de l'ensemble des acteurs du monde agricole, contribuant à la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'humain, de son alimentation et de l'environnement. Son stand s'est transformé pendant les neuf jours du salon en lieu de rencontre et d'échange pour toute la profession. Elle y a proposé des animations autour de la santé et de la sécurité au travail, des conférences, des débats consacrés aux enjeux de l'agriculture de demain et en prime, un véritable plateau télé. Visite.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

La MSA de Maine-et-Loire est présente au SIA sur le stand du groupe MSA tout au long des neuf jours du salon, les agents ligériens y tiennent le pôle France services, en plus de l'agence MSA.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

Lundi 27 février, la MSA Île-de-France propose aux visiteurs une pause bien-être en famille avec un atelier de fabrication de bougies.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

Mardi 28 février, la MSA Nord-Pas de Calais s'est installée avec son tapis et des lunettes un peu spéciales pour parler des méfaits de l'alcool. Objectif : sensibiliser le public sur ce thème grâce à un parcours à réaliser sans trop tituber en portant des lunettes sensorielles qui simulent 5 mg d'alcool dans le sang.



© Fatima Souab/Le Bimsa

© Patrick Silva/CCMSA Image

L'animation graffiti virtuels proposée par Présence verte, le leader de la téléassistance en France, dès l'ouverture du salon a séduit tout le monde. Elle fonctionne sur le principe de la peinture à la bombe, sauf que là tout est numérique. Chaque participant a donné libre cours à sa créativité et, selon l'inspiration du moment, a choisi soit de dessiner soit d'écrire des mots sur un mur digital qui ressemble à un écran de cinéma. Une fois l'œuvre terminée, chacun pouvait en faire une impression. À ce jeu-là, pas de doute, ce sont les enfants qui l'emportent.



© Françoise Lessieux/CCMSA
© Géraldine Vieuille/CCMSA

Samedi 25 février, ouverture des festivités avec l'établissement et service d'aide par le travail Les ateliers du Plantau (des artisans du végétal), venu de Chatte, en Isère, invité par la MSA. Lauréat d'un appel à projets lancé par Solidel, le réseau pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sur leur territoire de vie, l'équipe de la tisanerie a joué les guest stars. Elle a présenté sa production de tisanes artisanales toute la matinée.



Lundi 27 février, François-Emmanuel Blanc a rencontré la Première ministre, Elisabeth Borne pour évoquer les dossiers du moment.



© Damien Carles

Rencontre entre le président de la République Emmanuel Macron, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Pascal Cormery, président de la MSA et François-Emmanuel Blanc, directeur général de la caisse centrale, le jour de l'ouverture du salon. Nouvelle rencontre avec le ministre, le lendemain dimanche 26 février, pour approfondir les sujets de la ruralité, du mal-être agricole, des retraites ou encore du projet de loi d'orientation agricole.



© Sylvain Cambon/CCMSA Images



Cette année, MSA TV diffuse quotidiennement trois rendez-vous : *Conversation avec la MSA*, *Au cœur des territoires* et *L'heure du débat*. C'est au cours de ce dernier rendez-vous que le ministre de la Santé et de la prévention, François Braun, François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA, Jean-Yves Grall, directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, Claude Doucet, maire de Valençay, et le Dr Julien Galtié, membre de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) nord-ouest de Haute-Vienne, ont pu échanger sur la question : « Quelles politiques de santé sur les territoires ? ».

Salariés, exploitants, employeurs, hommes et femmes, actifs ou retraités, 13 760 délégués MSA sont répartis sur tout le territoire. À l'occasion du SIA, le stand de la MSA met en lumière onze d'entre eux à travers une série de portraits. Sylvain, Lydie, Pierre, Pascale, Claude, Sabine, Florian, Nathalie, Claude, Véronique et Vincent ont chacun leur histoire, leurs motivations et leurs projets mais un dénominateur commun les unit : leur engagement sur leur territoire.



© Frédéric Fromentini/Le Bimsa

Anne Alassane cuisine pour les délégués MSA

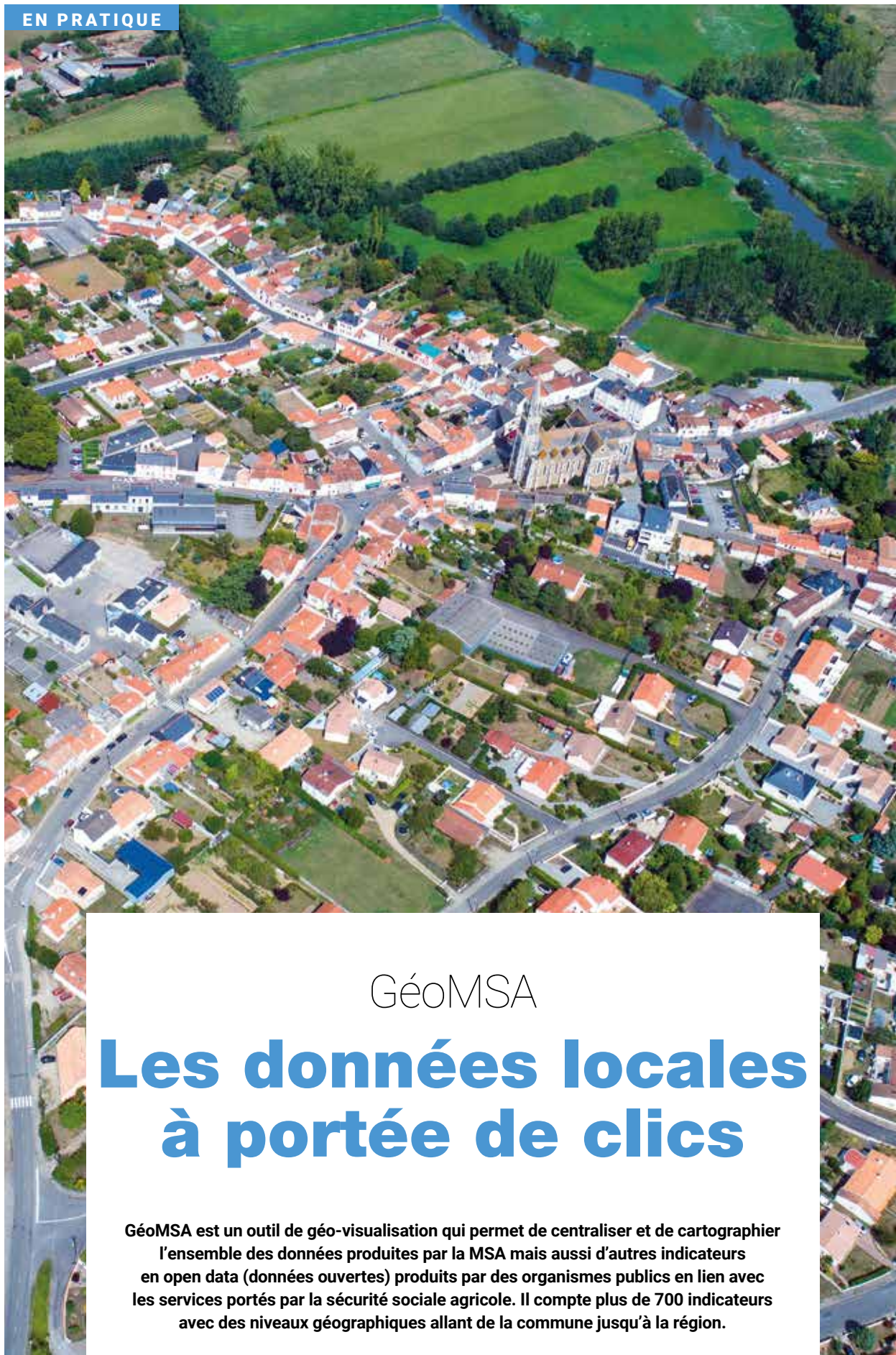


Photos : Sylvain Cambon/CCMSA Image

Le gaspillage alimentaire est un enjeu qui mobilise les élus de la Mutualité sociale agricole.

Anne Alassane, gagnante de MasterChef 2010, était présente le jeudi 2 mars sur le stand de la MSA, à l'occasion du bilan de l'action commune alimentation organisée en octobre dans tout le pays. La cheffe, à la tête de deux restaurants à Limoges, a confectionné en direct trois recettes en utilisant un morceau mal considéré qui ne coûte pas cher et « qui est pourtant très bon » : la basse côte. Pourquoi ce choix ? « On peut faire du recyclage chez soi », lance-t-elle en souriant, tout en préparant les plats destinés aux élus réunis aussi pour ce temps de partage et de dégustation. Les « bas morceaux » n'ont pas seulement enchanté les fourneaux, ils ont régalé les convives. Pascal Cormery, président de la MSA, et Philippe Moinard, président de la commission de l'action mutualiste, en ont profité pour remercier les délégués qui se sont impliqués dans l'organisation de l'action commune. Celle-ci a mobilisé 2 500 bénévoles en octobre dernier partout en France. Lors de cet hommage, le site Internet dédié à leurs actions a été lancé : elusterritoires.msa.fr.



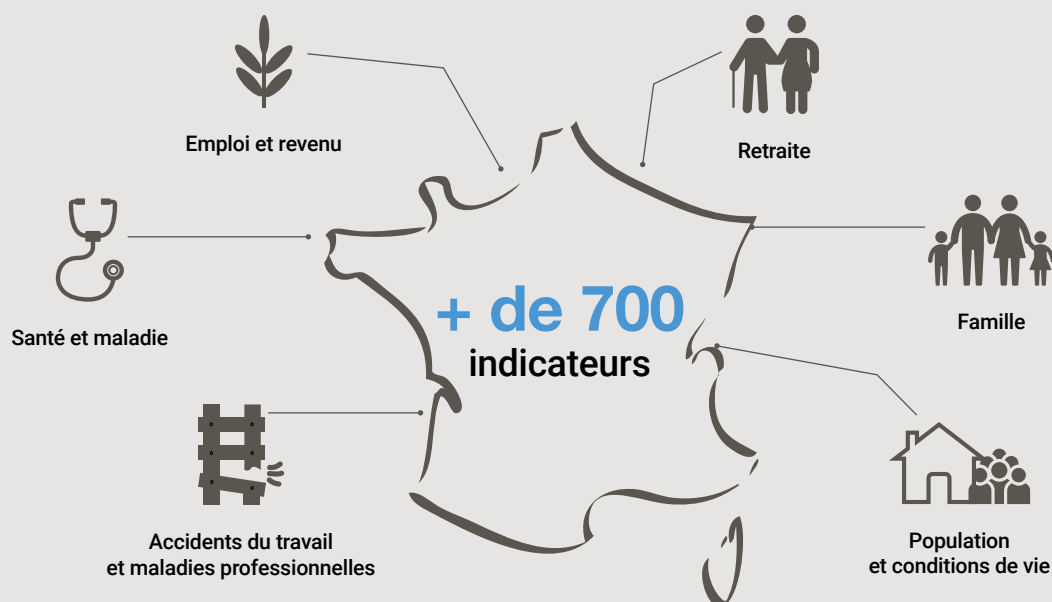


GéoMSA

Les données locales à portée de clics

GéoMSA est un outil de géo-visualisation qui permet de centraliser et de cartographier l'ensemble des données produites par la MSA mais aussi d'autres indicateurs en open data (données ouvertes) produits par des organismes publics en lien avec les services portés par la sécurité sociale agricole. Il compte plus de 700 indicateurs avec des niveaux géographiques allant de la commune jusqu'à la région.

6 thématiques générales



5 thématiques spécifiques



3 grandes fonctionnalités



2 dimensions de recherche : l'espace et le temps



Niveaux géographiques accessibles : commune, canton, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), bassin de vie, territoire de vie, zone d'emploi, département, région.



Différents niveaux temporels : pour appréhender les évolutions.



Source : geomsa.msa.fr.

VOUS FORMER AUTREMENT AVEC LA MSA



- Formations en **santé et sécurité au travail** organisées près de chez vous
- Sessions animées par des experts
- Programmes construits sur mesure
- Échanges et partages d'expérience

Notre offre de formations sur
msa.fr/sst/formations



L'essentiel & plus encore